

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour pouvoir prendre la navette, tout au long de l'année scolaire 2024/2025

Il faut impérativement s'inscrire

auprès de la Mairie de CHATEL AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2024

En nous renvoyant par la poste ou en déposant votre demande complète comprenant :

- Le formulaire ci-joint dûment complété et signé
- 1 photo récente de l'élève (indiquer au dos son nom et prénom)
- Un chèque à l'ordre de Régie Vie Locale (indiquer au dos les nom et prénom de l'élève)
- Une enveloppe timbrée (par famille, au tarif lettre en vigueur) à l'adresse du responsable de L'élève
- 1 exemplaire du règlement intérieur que vous voudrez bien prendre connaissance avec votre enfant et nous retourner signé
- Parents divorcés : joindre avec le dossier, la copie du jugement de divorce et les justificatifs de domicile de chaque parent
- Parents en cours de séparation ou séparés : remplir l'attestation de garde alternée jointe, accompagnée des justificatifs de domicile de chaque parent

TARIFS 2024/2025 :

- 101.00 € pour le premier enfant inscrit
- 86.00 € pour le deuxième enfant
- 71.00 € pour le troisième enfant
- 56.00 € pour le quatrième enfant

Les cartes, les horaires et le règlement intérieur vous parviendront par la poste avant la rentrée 2024/2025.

ATTENTION !

Toute demande incomplète, illisible sera retournée à l'intéressé et l'inscription ne sera pas traitée.

Après la date du 20 JUILLET 2024 :

- La participation des familles sera majorée de 20 %

L'inscription est faite pour l'année scolaire et ne sera en aucun cas remboursée, à l'exception d'un déménagement.